

# Cercle de Mantas et du Mantois de Silence

28 juillet et 25 août 2018, 102<sup>ème</sup> et 103<sup>ème</sup> Cercles de Silence du Mantois, 9<sup>ème</sup> année.

**Avec, ou sans papier,  
l'étranger est une personne  
la dignité de chaque  
personne  
ne se discute pas,  
elle se respecte  
Notre silence le crie**

## *Le Cercle de Silence*

*est une action non violente, qui rassemble  
régulièrement, dans un espace public, des hommes  
et des femmes de divers horizons et de toutes  
convictions philosophiques, religieuses et politiques.  
Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux  
personnes étrangères venues en France pour mieux  
vivre ou sauver leur vie.*

*Par notre participation au Cercle de Silence :*

**Nous voulons dénoncer** les traitements inhumains et dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès ».

**Nous voulons dénoncer** les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

**Nous refusons** les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

**Nous refusons** les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

**Nous refusons** que soient adoptées et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

**Nous voulons** que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

***Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons  
à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois,  
entre 11h et midi, le 4<sup>ème</sup> samedi de chaque mois,  
place Saint Maclou à Mantas-la-Jolie.***

***Prochains rendez-vous : 22 septembre, 27 octobre, 24 novembre...***

[cerclesilencemantas@yahoo.fr](mailto:cerclesilencemantas@yahoo.fr)

Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de : Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, Réseau Education Sans Frontières, Equipe paroissiale d'accueil des migrants, Action Catholique Ouvrière, Secours catholique, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, Communauté Chrétienne Africaine de Mantas, Droit Au Logement, Délégués Départementaux de l'Education Nationale, Ensemble pour une Gauche Citoyenne, Collectif de Réflexion et d'Initiatives Citoyennes.

Ne pas jeter sur la voie publique

# La Fraternité ne doit pas avoir de frontières



Pour la première fois, le Conseil constitutionnel a consacré la valeur constitutionnelle du « *principe de fraternité* ». Dans une décision du vendredi 6 juillet 2018, les gardiens de la loi suprême ont donné une force juridique à cette devise républicaine et considéré qu'il en découlait « *la liberté d'aider autrui dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national* ».

## ***Les CRA sont des prisons qui ne disent pas leur nom !***

où sont enfermés sur décision administrative des étrangers en attente d'être expulsés.

### **PLAISIR - 1<sup>er</sup> juillet 2018 - Rassemblement de protestation du Réseau pour l'Accueil des Migrants en Yvelines (RAMY) devant le Centre de Rétention Administratif de Plaisir.**

Les manifestants, une trentaine, ont pique-niqué sur la pelouse sous les fenêtres grillagées du CRA avec banderoles et porte-voix. Ils ont proclamé leur opposition à un recours beaucoup trop fréquent à la rétention des étrangers, à l'enfermement des enfants et à l'augmentation à 90 jours de la durée de la rétention administrative. Ils ont exprimé leur soutien aux familles qui, ce dimanche, n'ont pu faire valoir leur droit de visite (des problèmes d'organisation paraît-il). Ils ont renouvelé leur demande d'un accueil digne et humain des migrants.

Le CRA de Plaisir existe depuis 2006, il se trouve à l'intérieur du commissariat et comporte 26 places. En 2017, 416 personnes y ont été enfermées et plus d'une sur deux a été libérée. La durée moyenne d'enfermement est de 12 jours mais certains restent jusqu'à la limite des 45 jours.

### **RAPPORT 2017 Six associations intervenant dans les Centres de Rétention Administrative (CRA) dénoncent les abus de la politique d'enfermement.**

*La France est de loin le pays de l'UE qui enferme le plus d'étrangers sous prétexte qu'ils n'ont pas le bon papier au bon moment. En 2017, au total environ 47 000 personnes ont vécu la violence traumatisante des CRA : 26 274 personnes de 40 nationalités différentes ont été enfermées en métropole –soit 10% de hausse- et 19 683 en outre-mer. Le CRA de Mayotte à lui tout seul a vu défiler 17 934 personnes.*

***En dépit des condamnations par la Cour Européenne des droits de l'Homme, le nombre d'enfants en rétention a doublé –plus de la moitié avait moins de 7 ans.***

*L'emballement de la machine à expulser conduit à des procédures abusives (les libérations atteignent un record de 40%). Ainsi l'enfermement des « dublinés » a été poursuivi alors qu'il avait été jugé illégal en septembre 2017. On enregistre une hausse de 15% des rétentions après l'attentat de Marseille. Les maghrébins ont été les premières victimes.*

*Les associations constatent qu'une durée de rétention plus longue n'est pas plus efficace : la moitié des expulsions ont lieu dans les dix premiers jours de rétention. La durée moyenne de séjour est en effet de 12,8 jours. Les CRA sont des lieux de souffrances et d'angoisse. Garder des personnes 3 mois va créer des tensions alors que les centres sont déjà pleins. Il y a déjà trop de tentatives de suicide, d'automutilations ... Un Albanais s'est pendu en rétention à Marseille en décembre 2017.*



- **Pétition contre l'enfermement des enfants** : <http://lesaf.org/lettre-petition-contre-lenfermement-des-enfants-en-retention>
- **Rapport 2017** : <https://www.lacimade.org/publication/rapport-2017-sur-les-centres-et-locaux-de-retention-administrative>